

## ■ Citoyenneté

Une nouvelle rubrique qui, nous l'espérons, devrait vite disparaître de notre petit lieuranais.

## Vandalisme gratuit

Au Barrié face à la salle Pierre Ollier les enfants de la poterie ont commencé à échafauder une sculpture en utilisant les poteries ayant eu des problèmes de cuisson et donc non utilisables. Cette sculpture devrait s'élever au cours des mois et être ornée de plantes. Malheureusement au cours d'une nuit d'août tout le travail des enfants a été détruit par des mains inciviles.

## Poubelles grises déchets résiduels

Des bacs pour les recyclables, le verre, le papier sont à notre disposition en haut de l'allée des platanes. Merci de ne pas jeter cela dans les poubelles grises des autres particuliers. On y a retrouvé de gros emballages de jouets, du verre cassé, etc..

Pour des objets plus importants deux déchetteries sont à notre disposition à Clermont l'Hérault et Aspiran. **Ne rien laisser à côté des bacs !**

Si vous n'avez pas de véhicule, contactez la mairie, nous vous aiderons dans la mesure de nos possibilités.

## Stationnement interdit

Selon l'**Article R417-10** du Code de la Route est considéré comme gênant le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, passages et accotements réservés à la circulation des piétons. Tout arrêt ou stationnement gênant est passible d'une contravention de deuxième classe, soit 35 euros.

Pour faciliter l'accès aux personnes handicapées et aux personnes âgées, la commune a mis en conformité le trottoir lors de la réfection de l'entrée du village. Merci pour eux de respecter l'article R417-10.

## Rappel

**Coupage électrique le lundi 13 septembre de 8 h 30 à 12 h 00**

Infos pratiques - Tel mairie avec répondeur – 09 77 71 68 36

# Le Petit Lieuranais

Bulletin municipal de Lieuran-Cabrières

N°18 – septembre 2010

## ■ Edito

**Touristes et vacanciers partis revoici notre « Petit Lieuranais » qui, pour faire sa rentrée, donne un coup d'œil dans le rétroviseur sur l'été écoulé.**

Rythmé par les trois fêtes du village, dont l'entière réussite est à mettre au crédit de tous les bénévoles des associations, l'été ne se sera malheureusement pas terminé sans incendie. Dans la nuit du 10 au 11 août le feu a détruit 13 hectares de garrigue et de pins et défiguré le Roc du Cayla qui fait face au Mas de Roujou.

Pour les habitants du Mas cet incendie, d'origine probablement criminelle, restera dans les mémoires. L'évacuation du hameau a même été envisagée tant le feu était proche. La nature elle aussi gardera longtemps les traces de cette catastrophe. Les municipalités de Nébian et Villeneuve ont d'ailleurs déposé plainte contre X à la gendarmerie de Clermont. Merci aux sapeurs pompiers qui risquent leur vie pour protéger les nôtres.

Ceci nous rappelle plus que jamais l'importance de la réalisation du réservoir d'eau à Lieuran puisque la moitié de sa capacité de 230 M3 sera réservée aux pompiers. Les travaux sont terminés, et les techniciens réalisent les essais d'étanchéité. Nous attendons le feu vert des services sanitaires pour la mise en service.

Autre chantier qui s'achève, celui du renforcement du réseau électrique. Le transformateur aura été livré quand vous lirez ce « Petit Lieuranais ». La grosse coupure d'électricité pour l'installer est toujours prévue pour le 13 septembre. Ce chantier a été long et pénible pour tous et particulièrement pour les riverains. Qu'ils soient remerciés ici de leur patience. Ces travaux étaient devenus indispensables pour le village. L'ancien réseau électrique était à sa limite de capacité. Ce nouvel équipement permettra de réaliser le lotissement du Peirigous, route de Péret. Les travaux incombant à la commune débuteront en septembre.

Enfin dernier chantier terminé, la réhabilitation du plan de Barrière (l'ancienne décharge). Elle permet au village de se conformer à la loi interdisant ce type de décharge. Sans ces travaux cofinancés par la commune et le Syndicat Centre Hérault, qui en assure la maîtrise technique, le Préfet pouvait faire réaliser les travaux d'office et la commune aurait alors payé la totalité des dépenses.

Bonne rentrée donc !  
Bonnes vendanges à nos viticulteurs !  
Bonne année scolaire à tous nos enfants et que le succès aux examens soit au rendez-vous en juin prochain !

Le Maire  
Alain Blanquer